



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **8 juillet 2008**

Délibération n° 2008-0207

commission principale :

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Ecully

objet : Approbation de la convention-cadre 2007-2009 de gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) et du programme d'actions pour l'année 2008

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Rapporteur : Monsieur Charrier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 27 juin 2008

Secrétaire élu : Madame Nawel Bab-Hamed

Compte-rendu affiché le : 9 juillet 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bocquet, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gléréan, Goux, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Morales, Petit, Pili, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Suchet, Terracher, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à M. Genin), Passi (pouvoir à M. Balme), Mme Dognin-Sauze (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Claisse (pouvoir à M. Jacquet), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à M. Bernard B), MM. Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Chabert (pouvoir à Mme Dagonne), Cochet (pouvoir à M. Vaté), Darne JC. (pouvoir à M. Ariagno), Ferraro (pouvoir à M. Llung), Galliano (pouvoir à M. Reppelin), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Giordano (pouvoir à Mme Baume), Grivel (pouvoir à M. Bousson), Havard (pouvoir à M. Thévenot), Lambert (pouvoir à M. David G.), Lebuhotel (pouvoir à M. Brachet), Lelièvre (pouvoir à M. Imbert A), Louis (pouvoir à M. Petit), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Mmes Pesson (pouvoir à M. Coulon), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Pillon (pouvoir à Mme Vullien), Serres (pouvoir à M. Flaconnèche), Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Touleron (pouvoir à Mme Besson), Turcas (pouvoir à M. Huguet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Julien-Laferrière), M. Vurpas (pouvoir à M. Crimier), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthelémy).

Absents non excusés : MM. Daclin, Arrue, Rivalta, Gillet, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert.

Séance publique du 8 juillet 2008**Délibération n° 2008-0207**

commission principale :

commune (s) : Ecully

objet : **Approbation de la convention-cadre 2007-2009 de gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) et du programme d'actions pour l'année 2008**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 juin 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Depuis l'année 2000, la commune d'Écully a obtenu le classement en contrat de ville, à titre préventif, du quartier d'habitat social Sources-Pérollier. Depuis plusieurs années, la commune d'Écully s'efforce de rassembler les partenaires institutionnels et les opérateurs locaux autour d'un projet commun : le développement social et urbain de ce quartier prioritaire.

Le projet élaboré par la commune d'Écully consiste à mener à bien, au cours de la période d'application du nouveau contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) 2007-2009, les actions suivantes :

- création d'un cheminement piéton pour personnes à mobilité réduite,
- la troisième phase des travaux d'embellissement du quartier Sources-Pérollier,
- le recrutement d'un agent de gestion des locaux communs résidentiels (LCR) (agent associatif chargé d'effectuer des tâches logistiques et administratives) pour trois années, de 2008 à 2010.

Le coût des actions définies et retenues par les partenaires concernés pour l'année 2008 est estimé à 80 000 € TTC avec un engagement financier pour la Communauté urbaine de 20 000 € nets de taxes. Pour mémoire, s'agissant du recrutement de l'agent de gestion, pour les années 2008 à 2010, la participation de la Communauté urbaine a été votée en 2007 pour un montant total de 24 750 €, soit 8 250 € par an.

Le tableau récapitulatif des actions à mener pour l'année 2008, détaillant le montant prévisionnel de chacune et la répartition financière entre les partenaires, est annexé à la présente délibération ;

Vu ledit dossier ;

Vu sa délibération n° 2007-4149 en date du 12 juin 2007 ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

- la convention-cadre 2007-2009 relative à la gestion sociale et urbaine de proximité sur la commune d'Écully,
- la programmation de l'année 2008 telle que figurant en annexe ainsi que le montant de la participation financière de la Communauté urbaine de 20 000 € nets de taxes.

2° - Autorise monsieur le président à signer :

- la convention-cadre 2007-2009,
- la convention arrêtant les modalités de participation financière entre les partenaires pour l'opération engageant la Communauté urbaine pour l'année 2008.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2008 et 2009 - compte 657 480 - fonction 824 - opération 0452.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 10 juillet 2008.